

21 DEC. 2016

D.J.R.C.T.

Délibération

Réunion du bureau du 7 décembre 2016

Délibération n° 2016-06

Sollicitation d'une subvention au titre du plan Loire (fonds FEDER géré pas la Région Centre Val de Loire)

Date de la convocation : 01 décembre 2016

Nombre de membres du Bureau Syndical : 25

Présidente de séance : Johanna ROLLAND

Présents 14 : Bertrand AFFILE, Martin ARNOUT, Sylvie CAUCHIE, Alain CHAUVEAU, Marc DENIS, Philippe EUZENAT, Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT, Rémy NICOLEAU, Johanna ROLLAND, Fabrice ROUSSEL, David SAMZUN, Jean Louis THAUVIN, Alain VEY.

Absents et représentés 2 : Joël GEFFROY donne pouvoir à Rémy NICOLEAU, Alain ROBERT donne pouvoir à Fabrice ROUSSEL.

Absents et excusés 9 : Christian COUTURIER, Gérard DRENO, Hervé GRELARD, Pascale HAMEAU Franck HERVY, Alain MICHELOT, Mireille PERNOT, Pascal PRAS, Marcel VERGER.

Délibération

Réunion du bureau du 7 décembre 2016

Délibération n° 2016-06

Sollicitation d'une subvention au titre du plan Loire (fonds FEDER géré pas la Région Centre Val de Loire)

La démarche « Eau et Paysages » coordonnée par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire depuis 2013 a souligné l'importance de travailler les liaisons cyclables entre les sites paysagers du territoire.

Par délibérations concordantes, les intercommunalités du Pôle ont décidé de confier au Pôle métropolitain la conduite d'une action visant à l'animation d'un futur itinéraire cyclable Nantes Saint-Nazaire rive nord (expertise paysagère, balisage touristique, scénographie), reliant notamment les sites aménagés dans le cadre de la démarche « Eau et Paysages ».

Ce projet partenarial associera la Région Pays de la Loire, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire et ses intercommunalités membres ainsi que le Conservatoire du littoral, le Grand Port maritime et les autres acteurs intervenant sur ce territoire.

Plus précisément, le Pôle métropolitain sera en charge de l'animation paysagère du futur itinéraire. Il mobilise, à cette fin, une expertise paysagère et patrimoniale pour analyser le tracé de ce point de vue et identifier les points d'intérêt à valoriser.

Il mettra également en place, en collaboration avec le Conservatoire du littoral pour les terrains qui le concernent, une série de mini-belvédères permettant d'observer la Loire et de constituer des haltes pour les cyclotouristes.

Dans le même temps, la Région Centre-Val de Loire, Autorité de gestion du Programme Opérationnel Interrégional FEDER bassin de la Loire 2014 / 2020 (« Plan Loire »), a engagé un Appel à Projet Permanent pour sélectionner les projets susceptibles de bénéficier des financements du FEDER, au titre des actions 5, 6 et 7 de l'Objectif Spécifique n°2 «Augmenter les retombées économiques à travers de nouveaux produits touristiques et culturels».

Saisissant cette opportunité, le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire a déposé une candidature à l'appel à projets intitulé « Action 8 – Innover, promouvoir et communiquer autour du patrimoine ligérien ». Le Comité instructeur en date du 11 juillet 2016 a décidé de l'attribution d'une subvention de 107 827,50€ pour le projet d'animation de l'itinéraire cyclable nord-Loire décrit ci-dessus.

Pour mobiliser ces financements, le Pôle métropolitain doit signer une convention avec la Région Centre Val de Loire, gestionnaire des fonds, et lui adresser les appels de fonds correspondant à la subvention obtenue.

Vu les délibérations concordantes des intercommunalités déclarant d'intérêt métropolitain le chantier lié à l'animation et la valorisation paysagère des itinéraires cyclables sur le territoire métropolitain, reliant notamment les sites Eau et Paysages et la recherche de financements pour la réalisation de ces actions ;

- délibération 2016-066 du Conseil communautaire de Cœur d'estuaire en date du 17 mai 2016
- délibération 2016-03-30 du Conseil communautaire d'Erdre et Gesvres en date du 30 mars 2016
- délibération 54_31-03-2016 du Conseil communautaire de Loire et Sillon en date du 31 mars 2016
- délibération 2016-04-03 du Conseil communautaire de la Région de Blain en date du 27 avril 2016
- délibération 2016.00154 du Conseil communautaire de la CARENE en date du 28 juin 2016
- délibération 2016-101 du Conseil métropolitain de Nantes Métropole en date du 28 juin 2016

Délibération

Réunion du bureau du 7 décembre 2016

Délibération n° 2016-06

Sollicitation d'une subvention au titre du plan Loire (fonds FEDER géré par la Région Centre Val de Loire)

En conclusion, le bureau dûment convoqué, délibère et :

- autorise la Présidente ou son représentant à signer la convention et les appels de fonds auprès de la Région Centre Val de Loire pour bénéficier des crédits obtenus au titre du FEDER bassin de la Loire 2014-2020

A l'Unanimité

Nantes, le 7 décembre 2016

La Présidente du Pôle métropolitain
Nantes / Saint-Nazaire

Johanna ROLLAND



